Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1905)

Heft: 1

Artikel: Convocation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-241633

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Notre Avoir qui s'élevait au 20 février 1904 à	Fr.	1453	48
augmenté des intérêts de notre dépôt à la			
Caisse d'épargne (au 31 décembre 1904)))	43	73
et du Boni de l'exercice écoulé))	290	57
s'élève donc, au 20 février 1905 à	Fr.	1787	78

Avoir de la Société pédagogique genevoise au 20 février 1905.

En caisse		Fr.	343	44
En dépôt à la Caisse d'épargne à ce jour))	1444	34
Total		Fr.	1787	78

Ainsi que je le constatais plus haut, le boni est plus apparent que réel. Une soirée de l'importance de celle de l'année dernière le transformerait en un déficit d'une vingtaine de francs. Il est toutefois juste de remarquer que cet exercice a déjà dû faire face aux dépenses occasionnées par la course-banquet de la Société à Meyrin, le 16 juin 1904. Ces constatations faites, je termine en formant des vœux bien sincères pour la prospérité de la Société pédagogique genevoise.

Le trésorier : A. Charvoz.

CONVOCATION

La Société Pédagogique Genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire, pour le jeudi 6 avril 1905, à 2 heures précises, en son local, Petite Salle de l'Institut.

ORDRE DU JOUR:

- 1º Communications du Comité.
- 2º M. L. Grosgurin. Causerie sur les travaux du tunnel du Simplon. (Avec projections lumineuses).
- 3º Propositions individuelles.
- N. B. La bibliothèque sera ouverte à 1 h. $\frac{1}{2}$.